

Session Plénière du 17 Décembre 2020

**Rapport N° 20.04.03 Protocole d'Accord sur le contenu du CPER 2021-2027 /
Accord Régional de Relance 2021/2022**

Intervention de Gilles GODEFROY

Monsieur le Président, chers collègues,

Le moins que l'on puisse dire, c'est que vous ne manquez pas de suite dans les idées, quasiment tout ce que vous investissez va dans les transports en commun et rien à destination des itinéraires d'intérêt régionaux, si ce n'est quelques réparations prises en charges par l'État dans le cadre du prochain CPER.

A ce niveau-là ce n'est plus de la persévérance, c'est de l'entêtement car les maigres entretiens qui seront réalisés le seront toujours dans un but dit d'amélioration « environnementale ».

Vous n'avez même pas voulu faire un geste pour la RD943, ni pour la RN151 alors même que leur dangerosité n'est plus à démontrer, quand bien même la Présidente PS de Bourgogne-Franche Comté, accorde le minimum aux infrastructures de même strate comme la RN7.

La mobilité est pourtant un sujet transversal. Des réseaux routiers de qualité seront indispensables, si, comme vous le prétendez, vous voulez revitaliser les petites villes.

Il n'y aura pas de pôles de centralité dynamiques sans PME-PMI et n'y aura pas d'entreprises ni de commerces sans axes routiers pour les relier entre eux.

Les êtres humains ont besoin de place pour s'épanouir, encore davantage après le double confinement que nous venons de subir.

J'ai bien peur que vous ne les sacrifiiez au bénéfice de la sacro-sainte écologie punitive qui devient un monstre avalant tous les crédits qu'elle peut trouver, s'immisçant dans tous les projets au risque de les détruire et par sa présence-même, interdit que l'on s'intéresse à certains secteurs comme l'automobile et aéronautique.

On ne s'étonne plus que vous n'aidiez pas ce secteur qui pourtant vous fait vivre puisqu'il compte pour une grande part dans les recettes budgétaires régionales. Mordre la main qui vous nourrit n'a jamais été un bon calcul !

De plus, 85% des déplacements s'effectuent en voiture dans la Région Centre-Val de Loire, même davantage s'il l'on ne compte que les déplacements hors métropoles. Nous vous le répétons à chaque fois.

Par ailleurs, ce protocole n'accorde aucune aide pour le secteur aéronautique alors que vous apportez votre soutien au hangar de Châteauroux et à l'aéroport de Tours.

Le Centre-Val de Loire est la 7ème région aéronautique Française en termes d'effectifs et est reconnue pour la qualité de son savoir-faire et de ses sous-traitants. Nos entreprises développent des compétences en mécanique de précision, en avionique ou encore en aménagement de cabine.

Au final, la véritable écologie, contrairement à la vôtre qui puise ses ressources dans le mondialisme, doit plutôt trouver son essor dans le localisme.

Une écologie inclusive qui accompagne les territoires sans les mépriser et tenant compte des réalités de chacun sans lui imposer une doctrine qui lui serait complètement étrangère.

